

Décret

Générale

colonial

Décret n° 17/06/1974 portant admission par anticipation dans la 2e section, promotion et nomination dans la 1° et dans la 2e section du cadre des officiers généraux de l'armée de terre, réintégration dans les cadres, mise en position de service détaché et affectation d'officiers généraux de l'armée de terre (extrait). (JORF n° 142 des 17 et 18 juin 1974, page 6471) .

n° 17/06/1974

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 juin 1974

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1974

Date du numéro
10 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. le Général de brigade Brasart (Pierre, Louis) est nommé commandant supérieur des forces armées du Territoire français des Afars et des Issas, à compter de la date de départ du titulaire actuel. Art. 4 — Le Premier ministre et le ministre de la Défense sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Valéry Giscard d'Estaing
Par le Président de la République :
Le Premier ministre
Jacques CHIRAC
Le ministre de la Défense
Jacques

SOUFFLET